Recycler pour réduire ses dépenses

Bernard Gauthier, journaliste

Le recyclage en est encore à ses débuts. Pourtant, les entreprises auraient beaucoup à gagner à recycler leurs produits. Le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI) veut faire la démonstration que tous les matériaux sont recyclables. Ce n'est qu'une question de temps pour que tous les entrepreneurs mettent l'épaule à la roue.

Selon le CTTÉI, certains secteurs sont plus avant-gardistes que d'autres. Celui de la métallurgie est un exemple. « Nous sommes très présents en Montérégie parce qu'il y a plusieurs producteurs d'acier, des alumineries, des ateliers d'usinage et des entreprises en transformation métallique. À Bécancour, nous travaillons sur un projet de symbiose industrielle où l'on met en commun l'ensemble des partenaires pour qu'ils puissent s'échanger des matières premières, de l'énergie et de l'eau. Leurs pratiques sont intégrées dans le recyclage, » raconte Hélène Gignac, directrice générale du CTTÉI.

À son avis, il en coûte moins cher de fabriquer à partir du recyclage comparativement à un produit neuf. « Il s'agit de trouver la bonne technologie, de l'adapter et de prendre son temps. Puis, analyser avec les entreprises quel est le rapport effort/bénéfice. Si le coût est investi dans un recyclage, cela devient une valeur ajoutée à moyen et long terme. Un produit au point est le gage d'un cycle de vie gagnant. En fait, le défi est de mettre en circulation les matières et l'énergie résiduelles des uns pour les substituer aux intrants des autres. L'objectif de la démarche vise à allonger le cycle de vie des ressources par la substitution et la mutualisation des flux. »

L'aluminium : un produit très recyclé

À l'Association des brasseurs du Québec,

Crédit photo : Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI)

« À Bécancour, nous travaillons sur un projet de symbiose industrielle où l'on met en commun l'ensemble des partenaires pour qu'ils puissent s'échanger des matières premières, de l'énergie et de l'eau. Leurs pratiques sont intégrées dans le recyclage » - Hélène Gignac, directrice générale, Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI)

on a compris que le recyclage des canettes d'aluminium et des bouteilles de bière était une formule gagnante. Grâce à la formule de consignation, laquelle fait partie de la structure industrielle des brasseurs, les brasseurs récupèrent 70 % de leurs contenants chaque année, lesquels sont valorisés à 100 %.

En 2005, les Québécois consommaient près de 150 millions de canettes de bière par année. Or depuis dix ans, ce nombre a explosé de 500 % et l'Association prévoit dépasser le cap des 700 millions cette année. « C'est gigantesque et nous assistons à une tendance lourde. Il faut voir comment l'industrie va s'adapter et comment le recyclage va devenir fondamental. La solution n'est pas d'attendre, mais d'investir comme les brasseurs l'ont fait en y injectant 300 M$ dans les chaînes d'empaquetage des canettes », explique Philippe Batani de l'Association des brasseurs du Québec.

Matériau léger, souple, flexible, non corrosif, l'aluminium a toutes les propriétés requises pour répondre aux besoins des brasseurs. « Recyclable à l'infini avec 95 % moins d'énergie qu'il en faut pour produire une première canette à base d'aluminium primaire, cela constitue un avantage économique fort important et environnemental significatifs », ajoute Philippe Batani.

Bien que les produits en aluminium soient un modèle de recyclage, d'autres matériaux, plus complexes à recycler comme le polystyrène, sont moins populaires. « Plusieurs croient que ce matériau n'est pas recyclable. C'est faux. Il est léger, mais coûte cher à transporter à cause du compactage. Grâce à la recherche appliquée, plusieurs projets de recyclage vont aboutir comme le polystyrène. Pour y parvenir, il faut penser à nos façons de faire depuis la collecte jusqu'à la transformation en produits finis », ajoute Hélène Gignac.

Crédit photo : Association des brasseurs du Québec

«Recyclable à l'infini avec 95% moins d'énergie qu'il en faut pour produire une première canette à base d'aluminium primaire, cela constitue un avantage économique fort important et environnemental significatifs» - Philippe Batani, Association des brasseurs du Québec

Selon le CTTÉI, une multitude de produits du secteur industriel qui ne sont pas recyclés à l'heure actuelle le seront d'ici les 20 prochaines années. « Un pas dans la bonne direction », conclut Hélène Gignac. ■